



# Comité d'Esgrime d'Ile de France

Paris, le 11 janvier 2013

**H2020 ZONE MINIME IDF**

**3 FEVRIER 2013**

L'épreuve de zone Minime aux 6 armes sera organisée le :

**3 FEVRIER 2013**

au Grand Dôme

Rue du Grand Dôme

91140 Villebon-sur-Yvette

## **Horaires**

Fleuret Hommes Minimes Epée Hommes Minimes	Pointage 7H30	Fin du pointage 07H45	Début 08h00
Fleuret Dames Minimes Epée Dames Minimes	Pointage 10H00	Fin du pointage 10H15	Début 10h30
Sabre Hommes Minimes Sabre Dames Minimes	Pointage 12H00	Fin du pointage 12H15	Début 12h30

## **Engagements :**

Vous devez confirmer la participation des tireurs sélectionnés auprès de votre ligue (cf. règlement de ligue). Les engagements seront effectués **le jeudi 31 janvier 2013** à midi sur l'interface d'engagements de la FFE par les ligues.

## **Droit d'inscription :**

- ✓ 10 € pour les épreuves individuelles.

## **Arbitrage :**

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (par arme) pour l'épreuve individuelle.

## **Information :**

Les ligues pourront effectuer des remplacements jusqu'au vendredi midi. Aucun remplacement n'aura lieu le jour de la compétition. **LE PORT DU BLASON BLEU EST OBLIGATOIRE.**

Fabrice WITTMER  
CTS Ile de France

---

*Siège social :*

Comité d'Esgrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex